



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 10-07.10.2024 de la commune d'ANTOGNY LE TILLAC

Nombre de membres

en exercice : 12

SEANCE du **07 octobre 2024**

Présents : 10

Votants : 11

**Date de la convocation :**

26.09.2024

L'an deux mille vingt quatre, le sept octobre à 18 heures 30, le Conseil

**Date d'affichage :**

26.09.2024

Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de M. Serge MOREAU, Maire.

Présents : M. MOREAU Serge, Maire,

Mmes : DAUSSET Michèle, JACOB Isabelle, LE POTIER Pascale

MM : DABILLY Patrice, TALON Tony, THIVELLIER Didier, URBANOVSKY Ludovic, CARRE Laurent, LACOMBE Dominique

Excusée : Mme PICHON Stéphanie, M. LIGONNIERE Emmanuel ayant donné procuration à M. CARRE Laurent

Secrétaire de séance : Mme LE POTIER

**OBJET DE LA DELIBERATION : BP DECISION MODIFICATIVE N°1-2024 – Rééquilibrage Chap. 21**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal autorise la décision modificative suivante :

### Section Fonctionnement

Au c / 203 opération 041 -15 288 €

Au c/ 2131 opération 041 +15 288 €

Le Maire, Serge MOREAU

Le/La secrétaire de séance,

